—Monsieur le Président, ces deux amendements exigeraient deux vérificateurs pour ces nouvelles sociétés que crée le projet de loi.

Nous n'avons pas cessé de dire à propos de ces projets de loi C-4, C-19 et C-28 qu'ils donneront lieu à un genre différent d'institution financière. Étant donné que les piliers se sont effondrés, on verra des sociétés d'assurances qui seront propriétaires de sociétés de fiducie et de prêt.

Il y a des pouvoirs accrus pour les sociétés d'assurances. Elles pourront accepter certains types de dépôts. Elles veulent grandir. Elles veulent devenir plus grosses. Elles veulent soutenir la concurrence sur le marché mondial.

Cela étant, nous devons établir une protection à toute épreuve pour les déposants, les investisseurs et les Canadiens. Je ne peux pas imaginer pourquoi le gouvernement et l'opposition libérale sont d'accord pour réduire à un seul le nombre des vérificateurs pour une banque alors qu'il y en avait deux. Je ne peux pas le comprendre.

J'ai entendu les arguments du député de Mississauga— Sud et des libéraux. Le fait d'avoir deux vérificateurs n'a pas empêché la Norbanque de s'effondrer. Ce n'est pas parce que vous avez été victime de cambriolage que vous ne continuez pas de verrouiller les portes de votre maison. C'est le même argument.

Parce que quelqu'un peut entrer par effraction chez vous, vous devriez lui rendre les choses plus faciles en déverrouillant les portes. Laissez-la déverrouillée. Nous avons fait valoir qu'il était essentiel d'avoir deux vérificateurs. De cette manière, l'un peut contrôler le travail de l'autre. C'est une protection pour les investisseurs et pour les déposants.

J'ai été étonné qu'au comité, les conservateurs et les libéraux aient voté en faveur de la suppression du système de double vérification. Ils voudraient par contre un actuaire et un vérificateur. Il me semble absolument essentiel pour l'intégrité des institutions financières d'avoir deux personnes pour vérifier et contre-vérifier.

Michael Mackenzie nous a parlé de Standard Trust quand il a comparu devant le Comité des finances. En lisant le compte rendu de son témoignage—j'en ai lu des extraits l'autre jour—, vous verrez qu'il a répété maintes fois combien le BSIF comptait sur le rapport de vérification.

## Initiatives ministérielles

Il a souligné que le BSIF n'a pas les moyens de faire des vérifications pour toutes les institutions financières de compétence fédérale. Il a dit clairement qu'il comptait sur les rapports de vérification.

Or, à cause d'une nouveauté introduite par ce projet de loi, il faudrait maintenant qu'il se débrouille avec le rapport d'un seul vérificateur.

Même dans le monde de la médecine, on reconnaît qu'un deuxième avis est également très important pour un patient. Vous allez chez un médecin, il vous examine et vous dit que c'est le foie et ajoute que si vous voulez un deuxième avis: «Ce sont les reins.»

Les gens peuvent solliciter un deuxième avis. Je vois le député de Mississauga-Sud qui hoche la tête. Le système de double vérification appliqué aux banques a bien servi les Canadiens. On ouvre ici la porte à la création d'institutions financières très grandes et très complexes. Il est curieux qu'on dise en même temps qu'un seul vérificateur suffit.

C'est inacceptable. Si vous voulez leur donner tous ces nouveaux pouvoirs, alors il ne faut pas réduire les mesures de contrôle. Il ne faut pas réduire les mesures de sauvegarde qui sont nécessaires par rapport au système réglementaire. On m'a accusé quand j'ai dit cela au sujet des projets de loi C-4 et C-19 de vouloir créer du travail pour les comptables. Je ne vois pas ce qu'il y a de mal à encourager les jeunes à entreprendre une carrière en comptabilité, par exemple, quand on sait que plus de 1,5 million de Canadiens sont en chômage.

• (1630)

L'association des comptables verrait d'un oeil on ne peut plus favorable que nous empruntions cette voie.

La profession de comptable est formidable quand on s'intéresse à ce domaine. C'est un emploi garanti.

Nous faisons deux choses. Nous créons une mesure de sauvegarde à l'égard des institutions financières du pays. En fait, quand elles ont comparu devant le comité, les banques ont dit vouloir les deux comptables et les deux vérificateurs. Elles tiennent au système de double vérification. Elles ne veulent pas d'un seul vérificateur, elles en veulent deux. Si toutes les autres institutions sont censées fonctionner de plus en plus comme les banques, soutiennent-elles, alors la même règle devrait s'appliquer pour le système de double vérification. Ainsi, la population saurait qu'il existe un système de garantie, un système de vérification des institutions financières.